



**Etat des lieux et capitalisation des outils de ciblage basés sur
la vulnérabilité pastorale**

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et justification de la capitalisation

Dès sa création en 2003, le Réseau Billital Maroobé (RBM) s'est employé à prendre en charge la problématique de la vulnérabilité pastorale qui revêt une grande acuité au Sahel et en Afrique de l'Ouest compte tenu de l'intensification des aléas climatiques et de la multiplication des risques liés aux mutations socio-économiques et sécuritaires. A la faveur de la dynamique de montée en puissance du RBM qui a été impulsée à partir de 2009, plusieurs initiatives d'envergure ont été consacrées à cette préoccupation tant à travers des actions menées sur le terrain (établissement du bilan de la crise pastorale de 2009/2010, mise en œuvre d'un projet pilote d'opérationnalisation de la composante « *aliment du bétail* » de la Réserve régionale de sécurité alimentaire, etc.), que dans le domaine de l'établissement d'alliances stratégiques, en vue d'influencer les politiques publiques nationales et régionales (interventions menées par les dispositifs de prévention des crises alimentaires, politiques de protection sociale, etc.).

Par la suite, la réflexion stratégique développée par le RBM a fait ressortir la nécessité d'affiner les outils d'intervention qui sont utilisés en milieu pastoral, en vue d'accroître les impacts des actions menées. Pour progresser dans cette voie, le RBM a promu, en relation avec ses partenaires, des expériences portant sur la mise au point et l'application d'outils de ciblage s'appuyant sur la combinaison de deux démarches complémentaires, à savoir : (i) l'utilisation de l'approche de l'Analyse de l'Économie des Ménages ("Household Economy Analysis – HEA"), en veillant à l'adapter aux réalités de l'élevage pastoral ; et (ii) l'établissement d'un protocole de sélection des ménages pastoraux vulnérables. Cet exercice a constitué un creuset d'échanges d'idées entre les experts de l'approche classique HEA et les organisations d'éleveurs impliquées dans la mise en œuvre de projets pilotes de renforcement des filets sociaux qui sont exécutés par le RBM. Les échanges de connaissances et d'expériences qui se sont développés dans le cadre de cette dynamique ont permis d'améliorer les instruments de gestion des risques en milieu pastoral, en particulier les mécanismes de ciblage des éleveurs vulnérables face aux crises pastorales.

Le RBM a entrepris la capitalisation des initiatives portant sur la mise au point et l'utilisation des outils de ciblage, afin d'en tirer des enseignements utiles pour ses membres, ainsi que pour l'ensemble des institutions qui interviennent en milieu pastoral.

1.2 Objectifs poursuivis

L'objectif général de la capitalisation est d'identifier, d'explicitier et d'analyser le savoir acquis par les organisations membres du RBM dans les domaines de l'élaboration et l'application de mécanismes appropriés de ciblage des éleveurs vulnérables dans la gestion des crises pastorales. La finalité poursuivie est de faire en sorte que les connaissances et le savoir-faire acquis par les membres du RBM puissent être utilisés par divers acteurs, organisations et institutions, afin de garantir un soutien plus efficace à la résilience des communautés pastorales.

1.3 Démarche méthodologique développée

Dans le cadre de la conduite de l'exercice de capitalisation, l'option méthodologique de base a porté sur l'élaboration d'une fiche d'expériences. Conformément à ce choix, la capitalisation a permis de procéder à des études de cas, en mettant l'accent sur l'analyse des innovations qui ont été testées tout au long du processus qui se décompose en trois grandes phases :

- 1) Mise au point de l'approche d'identification des cibles potentielles ;
- 2) Expérimentation de la démarche de sélection des bénéficiaires de l'intervention ;
- 3) Mise en place d'un dispositif de suivi et à l'évaluation des appuis apportés aux éleveurs vulnérables.

2. PRINCIPAUX RESULTATS DE LA CAPITALISATION

Soucieux de réaliser un ciblage pertinent des ménages pastoraux et agropastoraux, en vue de renforcer leur résilience face à l'accumulation de crises diverses, le RBM a mis au point un protocole qui combine l'approche du HEA (permettant d'identifier les groupes cibles potentiels) avec une démarche articulée en cinq étapes afin de définir les profils des ménages pastoraux et agropastoraux vulnérables. Cette expérience a permis de tester une démarche sociale au service des communautés de base, en veillant à prendre en considération la sensibilité aux conflits et l'évolution du contexte d'intervention.

Le ciblage s'appuie sur une démarche en trois grandes étapes qui font appel à des types d'outils différents :

- 1) Ciblage géographique réalisé à l'aide des outils de la veille informative du RBM ;
- 2) Ciblage socio-économique des bénéficiaires s'appuyant principalement sur des concertations et discussions avec les bénéficiaires potentiels des interventions et les autres groupes d'acteurs ;
- 3) Collecte des données IHEA portant sur la vulnérabilité pastorale.

2.1 Approche de ciblage géographique

Pour conduire le ciblage géographique, le RBM s'appuie principalement sur les informations collectées à l'aide du dispositif de veille informative qui a été mis en place en 2013. Ce dispositif assure trois missions essentielles : (i) observer la dynamique pastorale et décrire les modalités de circulation de l'information dans les zones transfrontalières ; (ii) relayer les informations relatives à la situation des pasteurs ; et (iii) fournir des éléments permettant de développer des stratégies opérationnelles d'accès aux ressources pastorales. Les informations sont synthétisées dans un bulletin de veille qui est diffusé de façon périodique en direction des décideurs politiques avec des messages et des recommandations visant à apporter un soutien renforcé et mieux ciblé aux populations concernées.

Le ciblage géographique est effectué en deux grandes étapes :

➤ *Etape 1 consacrée au recensement exhaustif des campements dans les zones d'intervention*

L'inventaire exhaustif des zones d'habitation permet d'assurer une meilleure prise en compte des lieux d'habitation temporaire, en l'occurrence les campements saisonniers et les sites d'hébergement des populations déplacées, suite aux conflits et aux attaques terroristes. La réalisation d'un tel travail suppose une présence effective des enquêteurs sur le terrain et la possibilité pour eux d'accéder à des zones en proie aux conflits.

L'utilisation du dispositif de veille informative permet d'obtenir des données portant sur :

- ☞ La liste des zones de concentration, des zones de repli et des zones à risque ;
- ☞ Le répertoire de l'ensemble des campements (permanents et provisoires) ;
- ☞ L'estimation du nombre de ménages par campement et de l'effectif moyen des membres des ménages.

➤ *Etape 2 consacrée à l'identification des communes prioritaires*

Sur la base des données collectées au cours de l'étape précédente, les équipes des organisations d'éleveurs membres du RBM tiennent des séances de travail avec les services techniques compétents et certaines personnes ressources, en vue de procéder à la sélection des communes d'intervention. Cette sélection est faite en croisant des critères liés à la vulnérabilité et à l'accessibilité. Au terme de cet exercice, les zones et sites les plus vulnérables devant bénéficier prioritairement des appuis sont identifiés.

2.2 Approche de ciblage socio-économique des bénéficiaires

Le ciblage socio-économique doit répondre à plusieurs exigences qui reviennent notamment à : (i) la rigueur dans l'identification des ménages ou des personnes qui sont les plus vulnérables ; (ii) la prise en compte et l'intégration

du genre ; et (iii) la flexibilité et l'adaptation au contexte. Les étapes de cet exercice qui s'inscrivent dans le prolongement de celles du ciblage géographique sont les suivantes :

➤ **Etape 3 consacrée à l'établissement de la liste exhaustive des ménages qui résident dans les campements**

Le recensement des ménages qui vivent dans les campements est fait avec l'appui de personnes ressources, en l'occurrence les chefs de village, les leaders traditionnels et les agents des services techniques déconcentrés.

➤ **Etape 4 consacrée à l'organisation de la première Assemblée générale communautaire pour identifier des informateurs clefs dans les campements**

La sélection des informateurs clefs est faite sur la base de critères qui sont définis de façon participative et consensuelle.

➤ **Etape 5 consacrée à la tenue de la séance de travail avec les informateurs clefs**

Pour l'essentiel, la séance de travail permet de procéder à : (i) l'affinement et la validation des critères de ciblage des bénéficiaires ; et (ii) la définition des profils des groupes de vulnérabilité.

➤ **Etape 6 consacrée à l'organisation de la seconde Assemblée générale pour mettre en place le comité de ciblage et le comité de plainte**

L'agenda de cette AG est structuré autour de deux points essentiels : (i) la mise en place des comités de ciblage et de plainte, en veillant à assurer une représentation équilibrée des hommes, des femmes et des jeunes ; et (ii) l'organisation de séances de travail avec le comité de ciblage, en vue d'identifier et de procéder à la catégorisation des ménages vulnérables à partir des listes qui ont été établies.

➤ **Etape 7 consacrée à une vérification porte à porte du respect des critères définis pour constituer l'échantillon**

Cette étape est consacrée à la constitution de l'échantillon qui est suivie d'une enquête porte à porte pour vérifier si les critères de catégorisation ont été respectés.

➤ **Etape 8 consacrée à la constitution de la base de données qui est dédiée aux ménages bénéficiaires des appuis**

L'équipe du RBM procède à l'enregistrement dans un fichier Excel des données relatives aux ménages bénéficiant des appuis. La finalité est de parvenir à disposer de :

- ☞ La liste exhaustive des ménages bénéficiaires des appuis dans chaque campement ou site ;
- ☞ La description des profils des catégories de vulnérabilité par site/campement ;
- ☞ Les listes des ménages répartis par groupe de vulnérabilité ;
- ☞ La base de données Excel concernant l'ensemble des ménages répartis par groupe de vulnérabilité.

CATEGORISATION SELON LES GROUPES DE VULNERABILITE									
Groupe	% ménages	Taille ménage (par femme)	Superficie cultivée ha	BETAIL				TM	Autres actifs
				BOVINS	OVINS	CAPRINS	CAMELINS		
Aisé	15%	20 (12-25)	13 (13-15)	13	14	16	-		1
Moyen	24%	15 (10-19)	9(8-10)	4	7	10	-		1
Pauvre	33%	11 (8-15)	5(3-7)	0	1	3	-		0
Très Pauvre	28%	8 (5-9)	3(2-4)	0	0	1	0		0

2.3 Collecte de données en utilisant l'approche IHEA pastorale

2.3.1 Mise au point et affinement de l'approche IHEA pastorale

2.3.1.1 GENESE ET PROCESSUS D'ADAPTATION DE L'APPROCHE D'IDENTIFICATION DES CIBLES POTENTIELLES

Les défis inhérents au ciblage sont liés au fait que les biens et les ressources qui sous-tendent les moyens d'existence des ménages ruraux sont de nature variée et connaissent des dynamiques dissemblables. Par conséquent, il serait inapproprié d'utiliser un même outil pour mesurer la vulnérabilité d'un ménage pastoral et d'un ménage d'agriculteur sédentaire ou d'agropasteur. Or, par souci de comparabilité des résultats, les intervenants extérieurs ont tendance à adopter des outils similaires pour procéder au ciblage géographique et socio-économique au sein d'une même zone. Dans le souci d'éviter un tel écueil, le RBM s'est orienté vers l'utilisation de la méthodologie de l'Analyse de l'Économie des Ménages (HEA).

Cette approche HEA qui a été conçue par Save The Children UK dans les années 1994/95¹ s'articule autour de plusieurs objectifs qui visent à : (i) améliorer la connaissance des moyens d'existence par groupe socio-économique et par zone pendant une année de référence dite « normale » ; (ii) connaître les stratégies qui sont développées par les ménages pour accéder à l'alimentation et aux revenus ; (iii) mieux prévoir les changements susceptibles d'affecter l'accès à la nourriture ; et (iv) définir les interventions possibles pour relever les défis identifiés. La démarche a été développée en se basant sur le principe selon lequel les informations relatives aux événements qui affectent une zone géographique ou une communauté déterminée ne peuvent être bien appréhendées que si elles sont contextualisées, grâce à la prise en compte du mode de vie de la population concernée.

Les avantages liés à l'approche HEA sont repérables à plusieurs niveaux comme le montre la figure ci-dessous.

¹ Il s'agit d'une approche dynamique dont la version actuelle a été mise au point en 2007.



Dans le cadre de la mise en œuvre par le RBM des projets pilotes de promotion de filets sociaux de sécurité adaptés aux réalités de l'élevage pastoral, l'utilisation de l'approche HEA a été jugée pertinente parce qu'elle permet de mener des enquêtes sur l'effet des aléas (ou de tout autre changement), ainsi que sur les possibilités d'accès des familles à l'alimentation et aux revenus. En outre, l'intérêt de cette démarche réside dans le fait qu'elle permet de combiner deux types d'informations (données de référence portant sur les moyens d'existence et données de suivi) pour analyser la situation actuelle et son évolution, mais aussi procéder à l'évaluation des besoins en matière d'intervention d'urgence.

Des modifications ont été apportées à l'approche HEA, à travers l'intégration d'indicateurs relatifs à l'élevage et au pastoralisme dans le questionnaire d'enquête classique conçu pour des zones agricoles.

2.3.1.2 VALEUR AJOUTÉE DE L'APPROCHE DÉNOMMÉE "INDIVIDUAL HOUSEHOLD ECONOMY APPROACH"

Dans le souci d'adapter l'approche HEA au contexte de l'élevage pastoral tel qu'il est pratiqué au Sahel, le RBM et ses partenaires ont développé une démarche dénommée "Individual Household Economy Approach (IHEA)" dont la particularité réside dans la collecte des données au niveau des ménages, à la différence de la méthodologie classique HEA qui fait recours aux focus group.

L'approche IHEA permet d'obtenir des informations détaillées et actualisées sur les caractéristiques et les profils des ménages vulnérables. De façon spécifique, elle met l'accent sur plusieurs indicateurs importants, en l'occurrence :

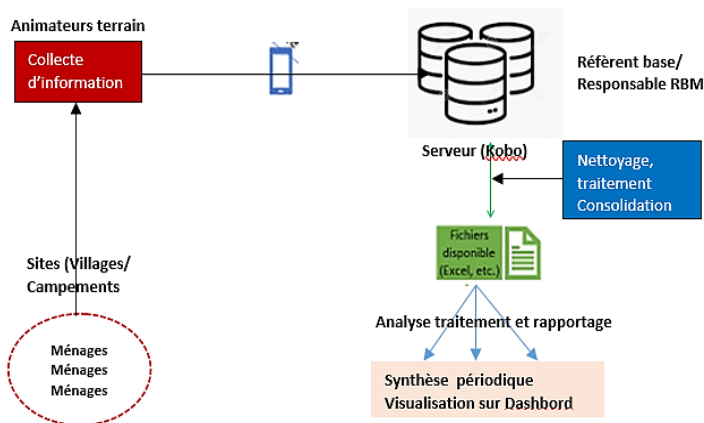
- 1) L'échelle de l'accès déterminant l'insécurité alimentaire des ménages ;
- 2) Le seuil d'insécurité alimentaire des ménages dans les sous-espaces ;
- 3) Le taux de mortalité du bétail ;
- 4) Le taux de croît du troupeau ;
- 5) Le taux d'exploitation du cheptel ;
- 6) L'évolution des revenus ;
- 7) L'évolution des dépenses ;
- 8) Les stratégies d'adaptation développées par les ménages.

L'approche IHEA pastorale a été testée par le RBM dans le cadre de l'exécution de deux projets pilotes d'appui à la consolidation des filets sociaux adaptés aux réalités de l'élevage pastoral (PROPILAB et FISOREP²). Ces projets exécutés à partir de 2015 ont permis de réaliser des enquêtes IHEA ayant pour objectif général de collecter des informations précises sur les moyens d'existence des populations vivant dans les zones à risques de quatre sous-espaces (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal), afin de déterminer le profil des ménages pastoraux et agropastoraux, mais aussi d'obtenir des indications sur leurs besoins face à une situation pastorale difficile. De façon spécifique, les enquêtes ont permis d'établir la situation de référence des zones ciblées, en focalisant l'attention sur :

- ☞ Le score d'insécurité alimentaire des ménages enquêtés selon la méthode FANTA CatAIAM original FANTA ;
- ☞ Les indicateurs liés à l'élevage ;
- ☞ Les indicateurs relatifs aux stratégies de survie des ménages pastoraux et agropastoraux.

La collecte des données est faite par deux équipes :

- a) Une équipe déployée sur le terrain avec pour mission d'administrer les questionnaires (généralement 10 enquêteurs par zone) ;
- b) Les référents du RBM qui sont chargés d'exécuter plusieurs tâches, notamment : (i) l'encadrement des équipes de terrain ; (ii) la supervision et la coordination de la collecte des données au niveau des pays ; (iii) la gestion du serveur et de la base de données ; et (iv) l'interprétation et l'analyse des données collectées.



Les étapes clés de la réalisation des enquêtes sont les suivantes :

- La constitution de manière aléatoire d'un échantillon de campements et de ménages, en utilisant l'approche d'échantillonnage de probabilité proportionnelle à la taille³ ;
- La collecte des données auprès des ménages sélectionnés dans les différents campements de l'échantillon ;

² Il s'agit du Projet d'étude et d'opérationnalisation d'un projet pilote de mise en œuvre de la composante « aliment du bétail » de la Réserve régionale de sécurité alimentaire (PROPILAB) et du Projet d'appui à la conception de modèles de filets sociaux adaptés aux réalités de l'élevage pastoral (FISOREP).

³ Probability proportional to size (PPS).

- La saisie des réponses dans le cadre de l'enquête à l'aide des tablettes dans lesquels les questionnaires sont incorporés ;
- La centralisation des données à l'aide de l'application Kobo.

2.3.1.3 SCORES ET CATEGORIES D'INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES

Le score d'insécurité alimentaire a été construit à partir des réponses à neuf questions issues d'un questionnaire standardisé portant sur le vécu du ménage en termes d'insécurité alimentaire, selon la méthode préconisée par FANTA 4. Pour chaque réponse, un score est attribué en fonction de la fréquence avec laquelle l'évènement correspondant a été vécu par le ménage au cours du mois précédent : 0 (jamais), 1 (rarement, c'est-à-dire une ou deux fois au cours du dernier mois), 2 (parfois, c'est-à-dire trois à dix fois) ou 3 (souvent, c'est-à-dire plus de dix fois). Le score d'insécurité alimentaire (SIA) correspond à la somme des scores attribués suivant les réponses fournies aux neuf questions. Une catégorie d'insécurité alimentaire a été attribuée à chaque ménage selon la grille proposée par FANTA (Figure 1). La catégorie dans laquelle est classé un ménage correspond à la catégorie la plus précaire identifiée par au moins une réponse à l'une des questions.

Figure 1 : Classification de l'insécurité alimentaire selon la méthode FANTA CatAIAM original FANTA

Qn	Jamais	Parfois	Quelquefois	Souvent
1	A	A	B	B
2	A	B	B	B
3	A	B	B	C
4	A	B	B	C
5	A	B	C	C
6	A	B	C	C
7	A	C	D	D
8	A	C	D	D
9	A	C	D	D

Avec : A= ménages en sécurité alimentaire ; B= ménages en légère insécurité alimentaire ; C= ménages en insécurité alimentaire modérée et D= ménages en insécurité alimentaire grave

2.3.1.4 DONNEES D'ENQUETES CONCERNANT L'ACTIVITE D'ELEVAGE

Les données relatives aux activités d'élevage ont permis de répartir les ménages selon le type d'élevage pratiqué et le recours à la mobilité (transhumance infranationale et/ou transfrontalière). En ce qui concerne la structure et la composition du troupeau, le traitement des données collectées a permis d'effectuer le calcul de plusieurs paramètres importants, notamment :

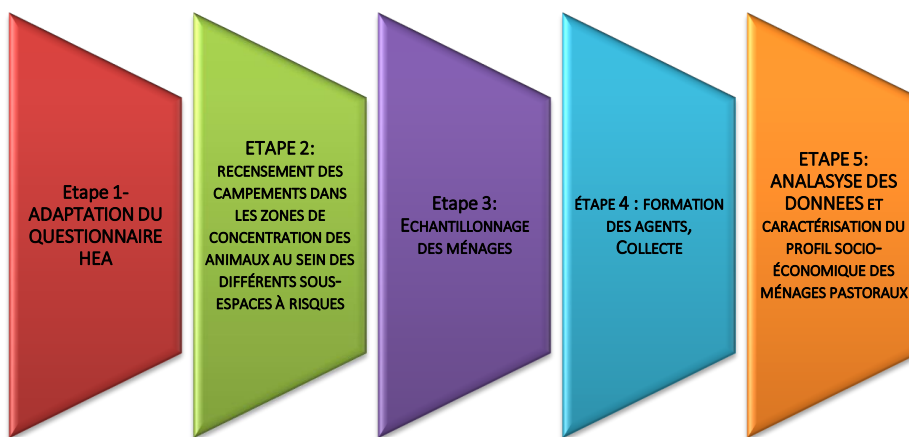
- Le taux de croît par espèce (variation d'un troupeau d'une année T à une autre année T-1 sur l'année T-1) ;
- Le taux d'exploitation (calculé sur la base des animaux vendus + les animaux autoconsommés*100/ total des animaux possédés au cours de l'année passée + total des animaux possédés actuellement/2) ;
- Le taux de mortalité par espèce ;
- La production laitière et les revenus tirés de sa commercialisation.

Eu égard aux résultats probants obtenus, l'approche IHEA a été utilisée par toutes les organisations membres du RBM qui assurent le portage des projets, en vue de réaliser la catégorisation et le ciblage des ménages pastoraux vulnérables. Dans le souci de prolonger cette dynamique de valorisation optimale de l'approche, le RBM et l'ONG Save The Children ont développé un partenariat avec d'autres parties prenantes (SAP nationaux et Agrhymet), afin de mutualiser leurs initiatives. L'impulsion de cette dynamique collaborative a permis d'identifier certaines

propositions d'amélioration, en s'appuyant sur les insuffisances en matière de complémentarité et de partage d'informations aux différentes échelles d'intervention. Ces propositions s'articulent autour des préoccupations relatives aux points suivants : (i) amélioration du système d'informations sur les activités rurales ; (ii) facilitation de la collecte des informations pastorales ; (iii) consolidation du dispositif de veille informative ; (iv) validation des résultats de la collecte pastorale ; (v) financement des systèmes d'informations ; et (vi) implication des organisations intergouvernementales (CEDEAO, UEMOA et CILSS).

2.3.2 Modalités de réalisation de l'étude IHEA dans les sous-espaces / zones à risques

En 2017 et 2018, le processus de réalisation de l'étude IHEA dans les sous-espaces d'intervention des projets pilotes a été décliné en cinq grandes étapes.



➤ *Etape 1 consacrée à l'adaptation du questionnaire HEA*

Ce processus d'inflexion méthodologique a permis de prendre en considération plusieurs des paramètres ci-après :

- ☞ La production animale : les types d'élevage pratiqués par les catégories de ménage, les systèmes de mobilité du bétail, l'historique de la mobilité et les raisons de la mobilité ;
- ☞ La composition et la structure du troupeau : espèces animales possédées, composition du troupeau selon l'âge et le sexe, variation du troupeau sur une année ;
- ☞ Les dépenses affectées à l'achat des animaux au cours d'une année pour la reconstitution du troupeau ;
- ☞ La production laitière : les revenus procurés par le troupeau et les modalités de leur utilisation ;
- ☞ Les dépenses des ménages pastoraux et agropastoraux : structure des dépenses et utilisation des revenus tirés de la vente des animaux ;
- ☞ La possession de capital productif agropastoral.

➤ *Etape 2 consacrée au recensement des campements dans les zones de concentration des animaux au sein des différents sous-espaces*

Les sous-espaces à risques comprennent des zones régulièrement fréquentées par les éleveurs lors des années bonnes à moyennement bonnes, ainsi que des zones de repli qui accueillent le bétail lors des mauvaises années.

L'identification des sous-espaces à risques grâce aux données fournies par le dispositif de veille informative constitue le point de départ du processus d'inventaire des zones de concentration des animaux, qu'il s'agisse de zones de petite taille, celles de dimension moyenne ou de grandes zones⁴.

➤ **Etape 3 consacrée à l'échantillonnage des ménages en utilisant la méthode du sondage à deux degrés**

⇒ Répartition des 1 295 ménages sélectionnés dans quatre sous-espaces en 2017

<i>Sous espaces</i>	<i>Nombre de campements</i>	<i>Nombre moyen de familles/ménages</i>	<i>Nombre total de familles/ménages</i>	<i>Taille minimale de l'échantillon avec une précision de 5%</i>	<i>Nombre de campements à enquêtés</i>
Sahel, Gao	400	5	2000	333	33
Est	200	5	1000	286	29
Ferlo	476	5	2380	342	34
Diffa	400	5	2000	333	33
Total	1476		7380	1295	129

⇒ Répartition des 1 547 ménages sélectionnés dans quatre sous-espaces en 2018

<i>Sous espace</i>	<i>Nombre de campement</i>	<i>Nombre moyen de familles par campement</i>	<i>Nombre total de familles</i>	<i>Nombre total de ménages</i>	<i>Taille minimale de l'échantillon avec une précision de 5%</i>	<i>Nombre de campements à enquêter</i>
Gao	100	5	500	7500	380	19
Gorgol et Hodj El Gharbi	100	5	500	7500	380	19
Ferlo	276	5	1380	20700	392	20
Diffa	400	5	2000	30000	395	20
Total	876		4380	65700	1547	77

➤ **Etape 4 consacrée à la formation et à la collecte des données**

La formation vise à créer les conditions de réussite de la collecte des données sur le terrain. Les principaux points à retenir sont les suivants :

⁴ Cette exigence tient compte de deux facteurs principaux : (i) la taille d'une zone de concentration peut varier avec le temps (départ d'une partie des animaux, à cause de l'amenuisement du stock fourrager ou arrivée de nouveaux troupeaux attirés par la fourniture d'aliments du bétail dans le site) ; et (ii) les pasteurs qui appartiennent à des classes différentes de vulnérabilité ne fréquentent pas les mêmes types de zones de concentration.

- ☞ 2 jours ont été consacrés à la formation des agents au niveau de chaque zone ;
- ☞ 10 agents ont été chargés de collecter les données dans chaque sous-espace, soit au total 40 enquêteurs ;
- ☞ 8 jours ont été consacrés à la collecte des données sur le terrain ;
- ☞ 2 superviseurs mobilisés dans chaque zone

En ce qui concerne le personnel qui a été mis à contribution, il convient de retenir les éléments suivants :

- ☞ Le choix des agents chargés de la collecte des données au sein des organisations pastorales de base ;
- ☞ La mise à contribution des Antennes nationales du RBM.
- ☞ L'intervention des experts IHEA et des techniciens des SAP nationaux dans la validation des outils et la supervision des opérations de collecte des données

➤ **Etape 5 consacrée à l'analyse des données et à la caractérisation du profil socio-économique des ménages**

L'exploitation des données collectées a permis de caractériser le profil socio-économique des ménages enquêtés et d'évaluer leur degré de vulnérabilité.

Les résultats majeurs des enquêtes sont présentés dans la section ci-dessous.

2.3.3 Principaux résultats des études IHEA menées en 2017 et 2018

2.3.3.1 TAILLE MOYENNE DES TROUPEAUX ENQUETES EN 2017 ET 2018

Globalement, la structure du troupeau a été caractérisée par l'importance numérique des bovins et des petits ruminants tant en 2017 qu'en 2018.

Pays	Région	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Asins	Equins
Burkina Faso	Est	35	20	21	2	3	2
Burkina Faso	Sahel	22	14	19	3	2	1
Niger	Diffa	12	19	17	2	4	1
Mali	Gao	13	16	19	4	3	4
Sénégal	Louga	26	55	27	1	8	2
Sénégal	Matam	23	44	19	0	4	2
Sénégal	Saint louis	35	69	30	4	8	2
	Total	23	28	20	3	4	2

Les effectifs animaux recensés en 2018 ont été plus élevés que ceux dénombrés en 2017.

Pays	Région	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Asins	Equins
Niger	Diffa	16	17	18	4	4	2
Mali	Gao	41	32	34	17	6	4
Mauritanie	Gorgol	83	78	46	18	7	4

Mauritanie	Hodj El Gharbi	67	144	49	20	6	3
Sénégal	Louga	64	113	49	85	11	5
Sénégal	Matam	53	97	41	3	7	4
Sénégal	Saint Louis	60	75	32	6	10	4
	Total	49	69	35	9	7	4

2.3.3.2 PRATIQUE DE LA TRANSHUMANCE

La mobilité du bétail constitue une stratégie importante de production animale aussi bien dans les systèmes d'élevage pastoral que dans les systèmes agropastoraux. En effet, face à l'intensification des aléas climatiques, économiques et sécuritaires, la mobilité du bétail est un levier vital d'atténuation de la vulnérabilité des ménages pastoraux et agropastoraux.

En 2017, la transhumance a été pratiquée par 74,2% des ménages.

Pays	Région	Oui	Non
Burkina Faso		84,7%	15,3%
Burkina Faso	Sahel	75,1%	24,9%
Niger	Diffa	65,7%	34,3%
Mali	Gao	66,4%	33,6%
Sénégal	Louga	89,8%	10,2%
Sénégal	Matam	48,7%	51,3%
Sénégal	Saint-Louis	100,0%	0,0%
	Total	74,2%	25,8%

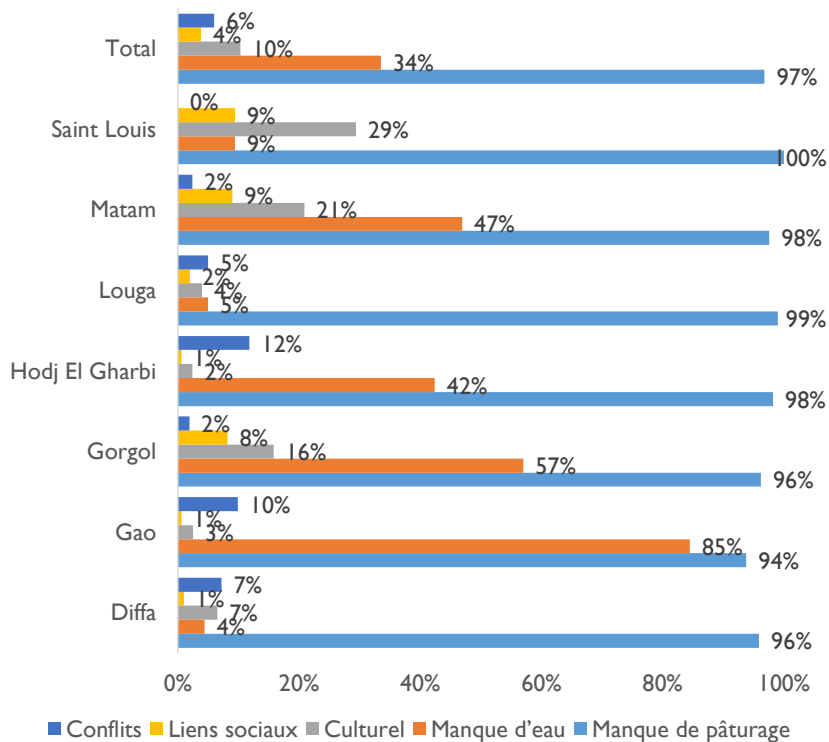
En 2018, la transhumance a été pratiquée par 84,8% des ménages enquêtés.

Pays	Région	Oui	Non
Niger	Diffa	80,9%	19,1%
Mali	Gao	86,3%	13,7%
Mauritanie	Gorgol	78,5%	21,5%
Mauritanie	Hodj El Gharbi	87,6%	12,4%
Sénégal	Louga	67,3%	32,7%
Sénégal	Matam	95,7%	4,3%
Sénégal	Saint Louis	100,0%	0,0%

Total 84,8% 15,2%

2.3.3.3 MOTIVATIONS DE LA MOBILITE DU BETAIL

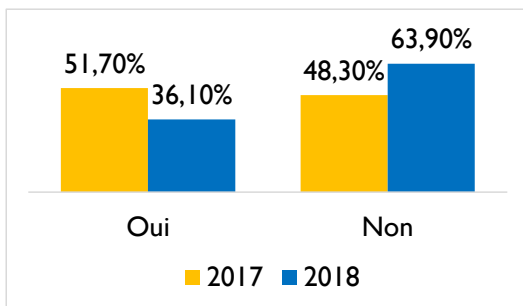
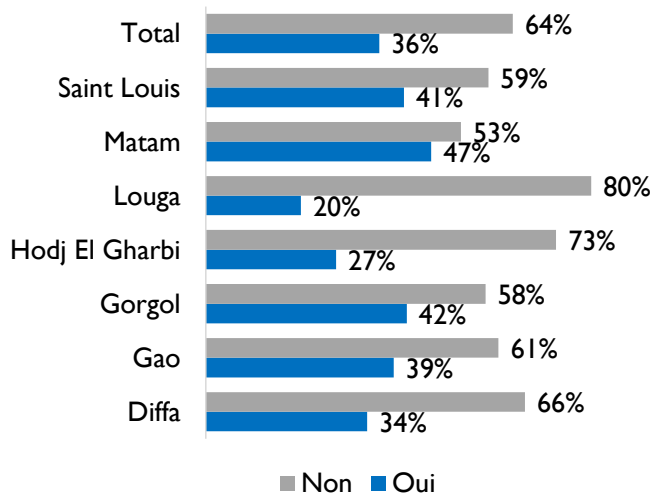
Les enquêtes ont mis en exergue le rôle crucial de la mobilité du bétail dans les zones arides et semi-arides où elle permet de tirer profit de ressources fourragères qui sont variables tant en quantité qu'en qualité d'un endroit à l'autre, au cours de l'année. En ce qui concerne les motivations de la mobilité des animaux, les interlocuteurs rencontrés ont évoqué deux facteurs principaux : (i) le déficit de pâturage (96,8% des ménages) ; et (ii) la pénurie des ressources en eau (33,5%).



2.3.3.4 CHANGEMENT DE DESTINATION DES MOUVEMENTS DE TRANSHUMANCE

Les mouvements de transhumance ont connu des réorientations importantes dans un contexte qui est marqué par plusieurs mutations, notamment l'intensification des aléas climatiques, l'augmentation de la pression foncière, la recombinaison des espaces ruraux et l'expansion de l'insécurité tant dans les territoires d'élevage sahéliens que dans les zones de repli situées en zone soudanienne.

En 2018, 36,1% des ménages ont déclaré qu'au cours des cinq dernières années, ils ont souvent changé la destination finale de leurs mouvements de transhumance. Comparativement à 2017, le phénomène de changement de la destination finale de la transhumance a revêtu une ampleur plus limitée en 2018.



2.3.3.5 ACCES AUX INTRANTS ZOOTECHNIQUES ET VETERINAIRES

L'enjeu de l'accès aux intrants zootechniques et vétérinaires revêt une importance cruciale pour les pasteurs et agropasteurs qui sont engagés dans une dynamique d'intensification / modernisation de leurs systèmes d'élevage. Les résultats des enquêtes montrent que les éleveurs qui effectuent la transhumance interne se préoccupent davantage d'accéder aux banques d'aliments du bétail (41%), tandis que ceux qui effectuent la transhumance transfrontalière privilégient l'accès aux services vétérinaires (44%).

Région	Banques aliments Bétail			Total	Services vétérinaires			Total
	Interne	Zoot + Vét	Transf		Zoot + Vét	Transf		
Diffa	36%	29%	17%	34%	39%	50%	17%	38%
Gao	22%	25%	33%	21%	27%	29%	33%	25%
Gorgol	8%	3%	2%	7%	54%	24%	45%	37%

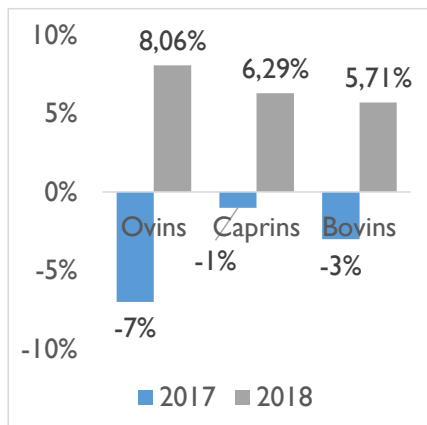
Hodj El	36%	84%	18%	53%	53%	85%	36%	61%
Louga	99%		100%	97%	88%		50%	88%
Matam	9%	41%	33%	0%	1%	00%	9%	6%
Saint Lo	6%			6%	8%			8%
Total	41%	49%	15%	39%	51%	64%	44%	50%

2.3.3.6 TAUX DE CROIT ET D'EXPLOITATION DU BETAIL

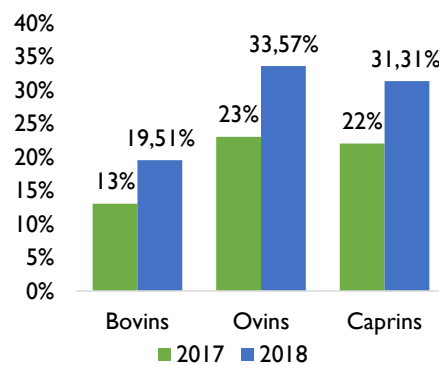
Le taux de croît brut des animaux a connu une forte variation entre 2017 et 2018 dans les différentes zones d'enquête.

Globalement, le taux d'exploitation a été plus élevé pour les ovins et caprins que pour les bovins. En 2018, le taux s'est établi à 33,57% pour les ovins, 31,31% pour les caprins et 19,51% pour les bovins.

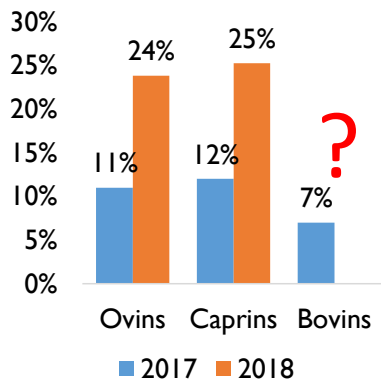
Estimation du taux de croît brut par zone 2017- 2018



Taux d'exploitation en 2017 et 2018



Estimation du taux de mortalité en 2018



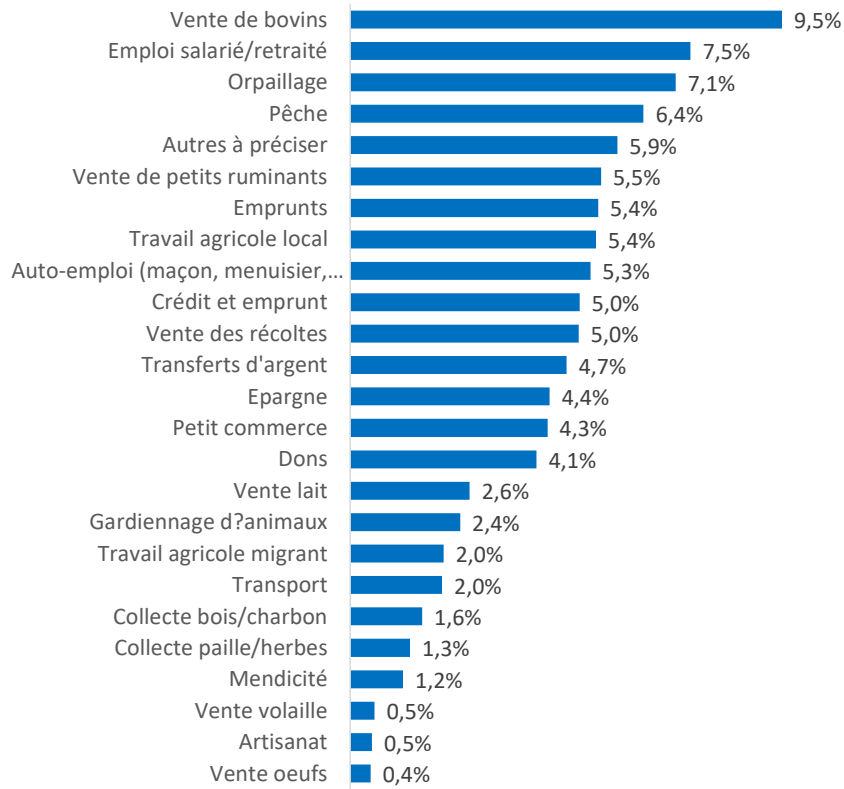
2.3.3.7 ESTIMATION DES REVENUS

Les enquêtes révèlent que les ménages qui mènent de front plusieurs activités économiques disposent de marges de manœuvre plus grandes pour mettre en œuvre des stratégies de sécurisation des revenus et de la production. Dans le cadre de la pluriactivité, plusieurs formules sont adoptées : association agriculture et élevage, combinaison élevage et commerce du bétail, exercice d'activités salariées hors de la zone, etc.

En 2018, la vente de bovins et des petits ruminants a constitué la principale source de revenus pour les ménages pastoraux et agropastoraux enquêtés. En effet, la contribution des différentes activités à la formation des revenus des ménages s'est établie comme suit :

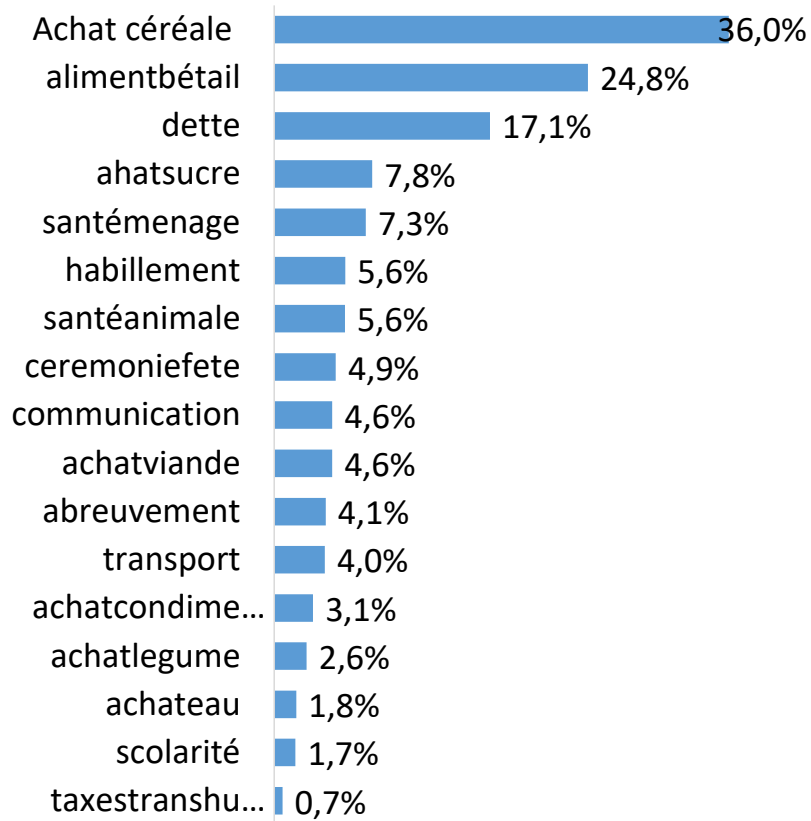
- ⇒ Vente des bovins : 46,2%
- ⇒ Vente des petits ruminants : 42,8 %
- ⇒ Transfert d'argent : 3,5 %
- ⇒ Petit commerce : 3,2%
- ⇒ Vente de récoltes : 1,9%
- ⇒ Activités de gardiennage : 0,7%

Principales sources de revenus des ménages en 2017

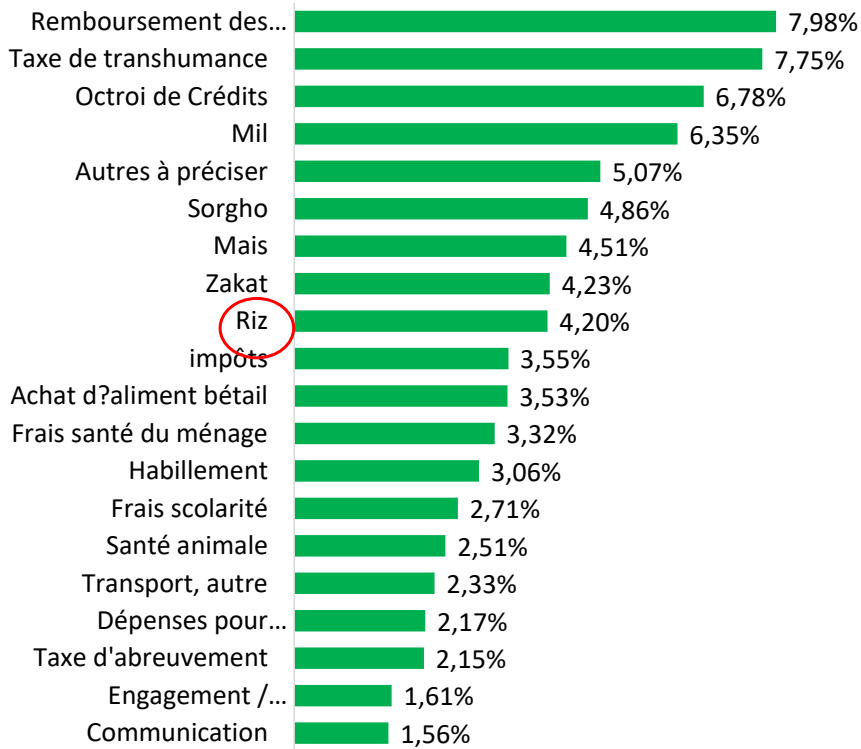


2.3.3.8 PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES

Il ressort des résultats des enquêtes que certaines dépenses incompressibles sont effectuées par tous les ménages pastoraux et agropastoraux (nourriture, aliments du bétail, abreuvement, sucre et santé humaine et animale). Les plus grosses dépenses ont concerné l'achat de céréales, l'approvisionnement en aliments du bétail et la santé humaine.

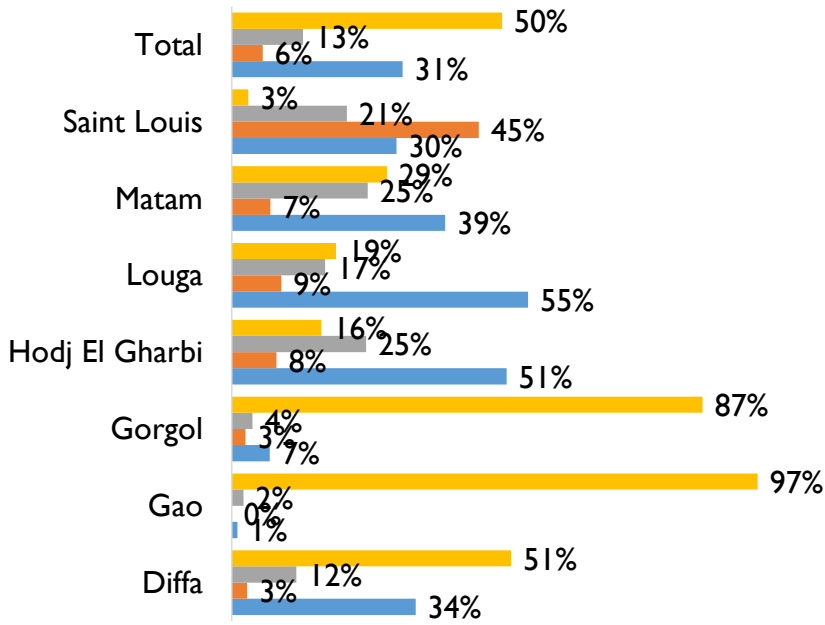
Principaux postes de dépenses en 2018

Principaux postes de dépenses en 2017

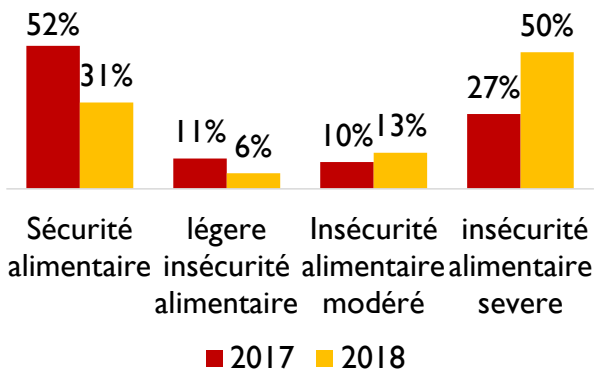


2.3.3.9 INSECURITE ALIMENTAIRE

En 2018, près de 50% des ménages enquêtés dans les différentes zones couvertes par l'étude se trouvaient dans une situation d'insécurité alimentaire sévère. Cette proportion était plus élevée dans la wilaya de Hodj El Gharbi (Mauritanie), la région de Gao (Mali) et celle de Diffa (Niger).



■ insécurité alimentaire severe ■ Insécurité alimentaire modéré
■ légère insécurité alimentaire ■ Sécurité alimentaire



■ 2017 ■ 2018